



PROGRAMME DE FORMATION

ACCOMPAGNEMENT VAE

La VAE est une démarche personnelle qui permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises depuis au moins un an. Cela comprend également les compétences acquises dans le cadre d'activités associatives ou bénévoles. La VAE débouche sur l'obtention de tout ou d'une partie du Diplôme d'État ou titre professionnel inscrit au RNCP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

ACCOMPAGNEMENT VAE
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en cohérence votre certification avec votre niveau de responsabilité ; <input type="checkbox"/> Faire reconnaître vos compétences ; <input type="checkbox"/> Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ; <input type="checkbox"/> Changer d'emploi ; <input type="checkbox"/> Évoluer professionnellement.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, pouvant justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, soit 1607 heures (continu ou non) sous un ou plusieurs statuts (salariés, travailleurs indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi, etc.)

Un demandeur d'emploi, indemnisé ou non indemnisé, peut également en bénéficier sous certaines conditions.

Aucune limite d'âge, aucune condition de diplôme ou de niveau scolaire est requise.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES



Les formations sont accessibles à tous.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'activité.

Dans le cas contraire d'une impossibilité, WS CONSEILS vous oriente vers une liste de partenaires Agefiph

PRÉ-REQUIS : Toute personne ayant obtenu un accord de recevabilité de son livret d'accessibilité (livret 1).

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

POST ETAPE – INFORMATION : UN ENGAGEMENT POUR LA VAE - Durée : 6 à 10h – Présentiel et distanciel

ETAPE 1 – ATELIER 1 : APPROPRIATION DU DISPOSITIF VAE - Durée : 3 h – Présentiel

ETAPE 2 – ENTRETIENS : ANALYSE DE SON PARCOURS PERSONNEL ET/OU PROFESSIONNEL - Durée : 5h – Présentiel et distanciel

ETAPE 3 – ENTRETIENS & ATELIER 2 – ANALYSE DE SES ACTIVITES - Durée : 10h – Présentiel

ETAPE 4 – ENTRETIENS – FORMALISATION DE SON DOSSIER VAE- Durée : 3h – Présentiel et distanciel

ETAPE 5 – ATELIER 3 – PREPARATION DE L'ENTRETIEN AVEC LE JURY VAE- Durée : 3h – Présentiel

Horaires : 8h30 à 12h ou de 13h à 16h30



Effectif de stagiaires prévu : 1 à 6 stagiaires maximum en atelier

Les dates de la formation proposées :

ATELIER 1 à 3 – 1 séance par mois – Proposition et validation des dates auprès des candidats

LIEU DE LA FORMATION

En présentiel : la formation peut s'organiser en **inter-entreprises**, en **intra entreprise** ou dans les ateliers de formation au **sein de l'organisme**.

LIEU 1	LIEU 2
22 Rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly-sur-Seine	Adresse du client

En distanciel : La formation peut se dérouler en FOAD (Formation à Distance), il faudra impérativement un ordinateur avec une connexion à internet rapide (ADSL ou fibre). Une webcam sera un plus mais non obligatoire. Une invitation ainsi qu'une inscription de validation sera envoyée par mail avec le logiciel Team.

DELAI D'ACCES

WS CONSEILS s'engage à répondre dans un délai de 72h à toute demande d'information relative pour toute formation. Les inscriptions devront être réalisées 2 semaines avant le début de la formation et seront fermées 24h avant la 1ère journée. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans le mois suivant votre demande.

TARIF

Le tarif de la formation est variable. Il varie en fonction du contrat choisi, voici le détail :

En présentiel et/ou distanciel pour l'année 2022,

12 heures => 1500 €

24 heures => 3000 €

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Un engagement pour la VAE – Durée : 6 à 10 heures

- ☑ Sur une base d'un CV, sur le choix du diplôme et la pertinence du dispositif VAE.
- ☑ Recevoir des indications pour la constitution du dossier de faisabilité

Module 2 : Appropriation du dispositif VAE – Durée : 3 heures

- ☑ Comprendre les attentes du jury VAE
- ☑ Identifier les différentes parties du dossier VAE, en comprendre l'articulation des différents attendus et l'approche méthodologique
- ☑ Travailler autour des éléments de motivation et repérer ce que la VAE peut valider

Module 3 : Analyse de son parcours personnel et professionnel – Durée : 5 heures

- ☑ Analyser et prendre du recul sur son parcours
- ☑ Mettre en avant l'adéquation profil-diplôme et repérer les missions les plus pertinentes pour illustrer ce lien

Module 4 : Analyse de ses activités – Durée : 10 heures

- ☑ Décrire et analyser les missions choisies. Expliquer les articulations entre les expériences et les compétences décrites dans le référentiel du diplôme
- ☑ Identifier les enjeux et les questionnements professionnels soulevés



Module 5 : formalisation de son dossier VAE – Durée : 3 heures

- ✓ Organiser ses idées à l'écrit et les exposer avec clarté et cohérence
- ✓ Acquérir une méthodologie à l'argumentation de vos activités

Module 6 : préparation de l'entretien avec le jury VAE – Durée : 3 heures

- ✓ Appréhender les différentes phases de l'entretien avec le jury
- ✓ Expérimenter la situation de jury afin d'être capable de présenter son parcours et son travail de VAE

LES TITRES ACCESSIBLES PAR LA VAE

Les titres dont les certificateurs sont les ministères : Animateur (social, loisir tout publics...), moniteur, éducateur sportifs, Coordonnateur responsable de structure (centre socioculturel, centre hospitalier, associations ...), Entraîneur sportif dans une discipline pour la performance, Directeur sportif dans une association, une entreprise, Directeur socio-culturel, Formateur, Assistant manager, responsable manager, responsable de communication, assistant commercial et bien d'autres.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

L'ensemble des certifications sont organisées en bloc de compétence. Avec l'accompagnement VAE vous pouvez obtenir la validation d'un bloc autonome ou de l'ensemble des blocs :

- Si vous ne validez que certains blocs de compétences, vous avez la possibilité de représenter les blocs non validés sans limite de temps en redemandant à bénéficier d'un nouvel accompagnement ;
- Si vous validez l'ensemble des blocs et obtenez le diplôme complet, vous pouvez poursuivre votre parcours de formation en présentant un autre bloc pour avancer dans l'acquisition du diplôme complet.

Lorsque vous avez obtenu votre diplôme en totalité, vous pourrez vous présenter, dans le respect des modalités de recevabilité à un diplôme équivalent ou à un diplôme supérieur

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Pour connaître les diplômes accessibles par équivalence, vous pouvez vous référer au site des certificateurs :

<https://www.education.gouv.fr>

<https://www.ac-versailles.fr/article/dispositif-academique-de-validation-des-acquis-dava-122205>

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'accompagnateur VAE vous présentera les débouchés en lien avec le diplômé visé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation. WS CONSEILS fournit un support pédagogique (numérique ou papier) pendant la formation.

L'accompagnateur associera une pédagogie individualisée permettant un rythme d'accompagnement progressif à une pédagogie de groupe favorisant l'échange et la reprise de confiance en soi.

L'individualisation est essentielle pour permettre la progression de chacun en fonction de son rythme, de ses difficultés, de sa résistance et de ses « à priori » face à la formation.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.



Lors des formations à distance, WS CONSEILS utilisera le logiciel Teams. Durant ces temps de travail et d'accompagnement, les participants seront invités à partager leur écran afin de présenter leur travail et montrer leurs éventuelles difficultés.

L'accompagnateur.trice pourra également partager son écran pour montrer des techniques de rédaction. Un fichier partagé sur l'espace de stockage en ligne ONEDRIVE permettra de noter l'ensemble des avancés. Un enregistrement vidéo des séances sera proposé et accessible à partir du fichier partagé.

PROFIL DU(DES) ACCOMPAGNATEUR-TRICE(S)

Les expert.e.s qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par des diplômes, testés et/ou approuvés par l'équipe pédagogique WS CONSEILS tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils/elles enseignent. Ils/elles ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Expert.e.s de WS CONSEILS : **Nisrine CHDAK**



Nisrine CHDAK

Diplômée d'un double Master en Information et Communication option Conception et Gestion des Projets Numériques et d'un Master de la Formation aux technologies de la gestion option Communication Gestion des Ressources Humaines

Formatrice et consultante spécialisée en digital learning.

Ingénieure pédagogique et e-formation depuis plus de 15 ans

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE POSITIONNEMENT :

Évaluation par l'accompagnateur.trice à partir:

- **Positionnement individuel** de départ via un questionnaire en ligne et un entretien
- **Un bilan final**, en fin de parcours, avec les participants
- Un questionnaire à 3 mois après la formation

VALIDATION : Attestation de fin de formation